

## **Citadelle - Développement des animations et valorisation du patrimoine - Étude de faisabilité - Contrat avec l'Association Culture Espaces**

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur :** La Ville de Besançon a acquis la Citadelle il y a plus de trente ans et, tout en réalisant les travaux nécessaires à la conservation des bâtiments, a favorisé la mise en place de trois musées et d'un parc zoologique. Ces structures fonctionnent bien, constituant un attrait incontestable pour les Bisontins et les touristes en visite à Besançon.

Pour autant, la Citadelle souffre d'une absence d'animation permanente et d'une action forte en faveur de la mise en valeur du patrimoine.

Désireuse d'appuyer sa politique de développement touristique sur ce site, qui doit demeurer l'attrait premier du tourisme urbain dans notre région, la Ville souhaite donc voir se développer des activités complémentaires de type patrimonial ; elle a ainsi consulté plusieurs sociétés qui ont déjà diligué des missions de mise en valeur d'éléments importants du patrimoine architectural de notre pays, en leur proposant de réaliser une étude de faisabilité portant sur la mise en place d'actions et d'animations complémentaires basées notamment sur l'aspect historique et culturel du monument.

Il est proposé aujourd'hui au Conseil Municipal de retenir la proposition de la Société Culture Espaces qui offre de réaliser une étude portant sur les points suivants :

- analyse et diagnostic de l'existant, définition des possibilités offertes par le lieu, le site et les différents centres d'intérêt,
- définition d'un concept et d'un schéma d'organisation des équipements et des centres d'intérêt existants ou à créer, des fonctions d'accueil et d'animation,
- programmation des éléments du projet en cohérence avec le concept retenu et selon une approche économique réaliste,
- analyse des coûts d'investissement et de fonctionnement établis dans le temps et montages juridiques possibles.

Pour mener à bien cette mission, d'une durée maximum de 5 mois, l'Association Culture Espaces mettrait à disposition une équipe qualifiée assistée d'un réseau de partenaires spécialisés.

En fin d'études, serait remis à la ville un projet global prenant en compte les différents points de vue des parties concernées, dans une logique professionnelle.

Le coût de cette étude est fixé à 99 149 F TTC.

Le Conseil Municipal est invité à :

- statuer favorablement sur cette proposition,
- autoriser M. le Député-Maire à signer le contrat à intervenir entre la Ville de Besançon et Culture Espaces,
- pour financer cette opération, voter en dépenses, au budget supplémentaire de 1991, un crédit de 99 149 F à rattaché au chapitre 903.61 article 132 (frais d'études ou de recherches) 92013 code service 41030 de l'exercice courant.

**M. PINARD :** Je crois que ce n'est pas une étude au sens où en parlait tout à l'heure M. TOURRAIN. Je crois qu'effectivement nous manquons encore d'éléments pour valoriser un peu plus le patrimoine. Tout à l'heure Jean-Louis FOUSSERET évoquait ce qui a été demandé pour l'Office du Tourisme ; les 120 000 F supplémentaires, compte tenu de la mise en place d'une boutique à la Citadelle, c'est quand

même le minimum nécessaire. Il faut je crois hiérarchiser les choses. La Citadelle, c'est 250 000 visiteurs et quand on regarde en Franche-Comté, ce monument vient derrière Ronchamp avec 120 000 visiteurs, Arc-et-Senans avec 100 000 visiteurs puis le Château de Joux avec 65 000 visiteurs. Les Bisontins et là il y a une sous-information, n'ont pas conscience de cette réalité. Vu la foule, ils s'imaginent que c'est une bonne affaire, alors qu'en réalité au compte administratif il y a plus de 14 MF de dépenses et les droits d'entrée représentent 2 518 000 F. Nous avons à peu près 3 MF de frais de fonctionnement, je ne parle pas des frais d'investissement. Je ne reviendrai pas sur le grand débat qui a eu lieu quand certains, dans ce Conseil Municipal, se sont opposés à l'achat de la Citadelle en disant qu'on ne trouverait jamais d'assureur pour un tel bâtiment. Nous faisons quand même parfois des choix courageux et moi, j'en ai ras-le-bol d'être considéré comme quelqu'un qui a peur. Nous faisons des choses bien et nous ne le disons pas assez. Et la Citadelle, c'est quand même aussi, j'allais dire une industrie culturelle. Nous avons quand même créé là-haut 50 emplois. Alors ce qui va se faire, je pense, sera utile pour que ce gisement touristique soit bénéfique à d'autres institutions, je pense en particulier, et je crois que l'Adjoint Jean-Louis FOUSSERET est dans cette direction-là, que les 250 000 visiteurs de la Citadelle, nous devrions en retrouver plus au Musée des Beaux-Arts, nous devrions en retrouver plus dans un certain nombre d'institutions culturelles de la Ville. Je pense que c'est encore un gisement sous-exploité. Par conséquent, ce n'est pas une étude de plus, c'est un travail que nous n'avons jamais fait. Mais interrogez les Bisontins, les 9/10<sup>ème</sup> croient que nous faisons des affaires sensationnelles avec la Citadelle parce qu'il y a du monde. Oui, heureusement qu'il y a du monde ! mais en réalité quelle est la localité de Franche-Comté qui fait plus pour l'action culturelle et touristique par tête d'habitant que la Ville de Besançon ? Moi je ne veux pas continuer à être défaitiste et m'entendre sans arrêt critiquer par des gens. Je comprends bien qu'ils ne fassent pas la différence entre leur main droite et leur main gauche mais qu'ils sachent que Peugeot, lui, fait la différence.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.